

Philippe Portier, qui nous fait l'amitié de recenser l'impressionnant ouvrage que vient de publier Jean Baubérot sur l'histoire de la laïcité¹, nous confie un article très éclairant au sujet de la recomposition du nationalisme français sur la base d'une exaltation des « racines chrétiennes » de la France.

La France serait-elle tentée de redevenir la fille aînée de l'Église ?

Philippe Portier

Philippe Portier est directeur d'études à l'École pratique des hautes études

Dans les années 1960-1970 le débat public ne faisait plus guère accueil à l'idée de nation. Le gaullisme s'effaçant, seules quelques formations d'extrême-droite, telles que le Front national, maintenaient encore la flamme tricolore. Le temps était à l'effacement des frontières : on préférait parler de la communauté européenne, du prolétariat international, de la démocratie des droits. Les années 1990 constituent un point de retournement : en France, comme ailleurs, en dépit des appels de Jürgen Habermas ou d'Ulrich Beck en vue d'édifier, autour du « patriotisme constitutionnel », une « démocratie post-nationale », la nation resurgit alors comme mode indépassable de structuration du lien politique. Les historiens Fernand Braudel, avec son *Identité de la France*, et Pierre Nora, avec ses *Lieux de mémoire*, expriment dès les années 1980 cette recomposition des imaginaires politiques. Leur font écho, au cours de la décennie suivante, les

grands partis politiques, de droite et de gauche, eux-mêmes alimentés dans leurs réflexions par toute une série de productions intellectuelles, comme celles, différentes certes dans leurs attendus philosophiques, d'Élisabeth Badinter ou de Pierre Manent.

Le phénomène de mondialisation n'a pas peu joué dans ce mouvement du retour. Lui sont attachés, sans qu'ils épuisent sa complexité, deux processus cumulatifs. Un processus d'homogénéisation externe, d'une part. Les sociétés européennes cultivaient naguère, à l'abri de leurs frontières, leur propre exceptionnalité. On n'en est plus là : soumises à des contraintes similaires, de type juridique (avec la densification des législations internationales), économique (avec l'ouverture des circuits d'échange), informationnel (avec l'universalisation des réseaux de communication), elles ont tendance aujourd'hui, en tout cas en Europe, à se fondre dans un ensemble assez indifférencié de références idéologiques et

¹ Voir p. 65

² Émile Durkheim, *L'éducation morale*, Paris, PUF, 1903, p. 3.

³ Cette association nation/religion est un phénomène global aujourd'hui. Voir Olivier Da Lage, *L'essor des nationalismes religieux*, Paris, Demopolis, 2018.

d'agencements institutionnels. S'est imposé d'autre part un processus de pluralisation interne. Le monde d'hier connaissait une superposition des espaces religieux et politiques, selon le principe *cujus regio, ejus religio*. Or, cette unité westphalienne s'est effacée : des cultes jusqu'alors très minoritaires, comme l'islam, ont fait souche, dont les adeptes, loin des compromis passés par les religions enracinées, n'hésitent pas, souvent, à faire valoir publiquement leurs appartenances. Sans doute y a-t-il là, dans ces deux processus, de quoi alimenter le sentiment d'une dépossession de soi, d'où a pu s'engendrer l'attente d'un discours de la nation.

Ce discours-là opère-t-il selon les formes d'hier ? Sans doute pas. Au XIX^e siècle, au moment donc où, rompant avec le modèle d'allégeance dynastique sur lequel s'était établi l'Ancien Régime, elle se constitue en nation, la France, si l'on excepte la période intermédiaire du système concordataire, construit son idée d'elle-même en rompant le lien avec sa religion dominante : reléguant le catholicisme dans l'ordre du privé, elle place alors à son fondement, comme l'écrivait Émile Durkheim, les « idées, les sentiments et les pratiques justiciables de la seule raison² ». Cet imaginaire a suscité, comme on le devine, l'opposition de l'Église, demeurée attachée à cette idée, développée notamment par le pape Léon XIII, selon laquelle « la France sans le Christ n'est pas la France ». Le retour de la nation, repérable donc depuis les années 1980, ne s'opère pas sous le même signe. Sans doute quelques traits de l'époque antérieure demeurent-ils, en particulier dans le discours républicaniste de Jean-Pierre Chevènement dans la

sphère politique ou de Henri Pena Ruiz dans la sphère intellectuelle, souvent d'ailleurs en donnant à l'idée de raison une consistance plus lourde, plus substantielle qu'on ne le faisait sous la Troisième République. Le plus souvent cependant la France se trouve définie par son enracinement religieux, dont la première modernité ne faisait pas état, sauf dans les cercles catholiques³. C'est ce que veut manifester le thème des « racines chrétiennes de la France ».

L'OFFENSIVE DE LA DROITE POPULISTE

Le Front national a joué un rôle primordial dans ce retour. Son parcours peut être présenté en deux temps. Le premier correspond à la présidence de Jean-Marie Le Pen (1972-2011). Le mouvement, qui s'était constitué en 1972 sur des bases classiquement très anticommunistes, connaît dans les années 1980 un *aggiornamento* idéologique : alors qu'il superpose, de manière novatrice, au rejet de l'immigré celui du musulman, son discours se construit désormais autour de la notion d'*identité nationale*, qu'il fonde sur un substrat tout à la fois culturel et ethnique.

Ce discours de l'identité alimente les productions de deux courants différents, constitutifs l'un et l'autre, depuis les années trente, de l'extrême-droite française, mêmes si leurs membres ont souvent commencé leur carrière militante dans des groupes « solidaristes ». L'un, néopaïen, trouve en Pierre Vial, animateur de la revue *Terre et Peuple*, sa figure centrale. Ce courant doit beaucoup aux élaborations du Groupement de recherche et d'études pour la

civilisation européenne (créé par Alain de Benoist et quelques autres activistes comme Dominique Venner en 1968) : il rattache la France (qu'il ne pense pas autrement que comme une collection d'ethno-régions insérées dans le continent européen) à sa culture « indo-européenne », qu'il veut retrouver sous le dolorisme chrétien et l'égalitarisme révolutionnaire qui ont pris sa place ; son but est de réactiver, en faisant référence au « sang » des Français, cette culture de haute santé, tout entière fondée sur le principe de la distribution hiérarchique des êtres et des peuples⁴. L'autre courant, autour de Bernard Antony, fondateur de l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne, fait valoir à l'inverse, de manière classiquement maurassienne, la centralité de l'apport catholique dans la constitution culturelle de la nation, en se défiant du « venin du magnificat » et en retenant de la religion romaine son épaisseur de discipline, de hiérarchie et de moralité. Jean-Marie Le Pen nourrit ses interventions des apports de ces deux composantes. Les tenants de l'Occident chrétien peuvent se réjouir de le voir se référer aux grandes figures du catholicisme (à Jeanne d'Arc surtout, dont il célèbre le souvenir chaque premier mai), de le voir s'adosser à ses « liturgies de toujours » (à partir de la fin des années 1980, il ponctue les grandes manifestations du Front d'une messe traditionaliste) et employer même son lexique (en reprenant les paroles du pape Jean-Paul II, comme au soir du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : « N'ayez pas peur ! Entrez dans l'espérance ! »). Le courant

païen peut s'estimer entendu également : Jean-Marie Le Pen définit le politique, en effet, comme un lieu de puissance construit sur la dialectique de l'ami et de l'ennemi, et la nation comme une substance ethnoculturelle qui ne peut guère faire place à ceux qui ne sont pas inscrits depuis l'origine dans son épure biologique. Ses propos « insidieusement antisémites » (comme l'écrit à son propos la Cour de cassation en 1988) lui permettent aussi de faire le lien entre les deux mouvances.

Le second moment, à partir de 2013, correspond à la présidence de Marine Le Pen. Il est caractérisé par l'irruption d'un thème absent au cours de la période précédente : celui de la laïcité. Cette ouverture à l'un des principes centraux de la pensée républicaine vaudra au nouveau Front national d'être pris à parti par le courant national-catholique et notamment par le mouvement Civitas, lié à la Fraternité Saint-Pie-X et attaché, quant à lui, à la théologie de l'État catholique. À la notion de laïcité – dont l'évocation s'inscrit dans le projet de modernisation de l'entreprise frontiste –, Marine Le Pen donne toutefois une définition très restrictive : elle désigne, de son point de vue, un dispositif d'invisibilisation de la croyance religieuse et de neutralisation de l'espace social. En porte témoignage, en rupture avec ses positions du début des années 2000⁵, la proposition 95 du programme présidentiel qu'elle présente en 2017 : « Je m'engage à rétablir la laïcité partout, à l'étendre à l'ensemble de l'espace public et à l'inscrire dans le Code du travail ». Ces restrictions visent l'islam et, à titre secondaire, le judaïsme (« Même si nos compatriotes juifs

⁴ Ce courant a fortement critiqué le christianisme, fruit du judaïsme et producteur des droits de l'homme. Il a redécouvert l'importance de la culture catholique au cours de ces dernières années. Le suicide de Dominique Venner devant l'autel de Notre-Dame-de-Paris en 2013 en fournit un témoignage.

⁵ Marine Le Pen, comme son père, est hostile en 2004 à la loi sur le voile. Elle craignait un effet de halo sur les signes chrétiens ; elle considérait de surcroît que la multiplication des voiles permettrait aux Français de prendre conscience de l'invasion musulmane.

⁶ Entretien, *Le Parisien*, 28 janvier 2011.

⁷ Daniele Albertazzi, Duncan McDonnell, *Populists in power*, London, Routledge, 2015.

ne posent aucun problème avec leur kippa, je leur demande de faire ce sacrifice pour pouvoir mettre en place une véritable politique de lutte contre le fondamentalisme islamiste », déclare-t-elle sur LCI en octobre 2019). Elles laissent indemne le christianisme en revanche. La présidente du Front veut faire droit, en fait, aux deux racines, étroitement entremêlées, de la nation : « La France, c'est la France. Elle a des racines chrétiennes. C'est ce qui fait son identité. Elle est laïque également et nous sommes attachés à cette identité »⁶. Le discours qui unit, comme deux réalités indissociables, la catholicité et la francité est plus accentué encore chez Marion Maréchal : de là viennent les adhésions qu'elle suscite dans le camp, proche de La Manif Pour Tous ou de Sens commun, des catholiques « identitaires ».

En dépit de leurs différences (concernant en particulier le racialisme et l'antisémitisme), les deux présidents successifs partagent en fait une commune inspiration populiste⁷. Positivement, ils vénèrent le « peuple réel », qu'ils rattachent à un socle civilisationnel lié au christianisme : ce socle est défini non point par son enracinement dans la doctrine sociale de l'Église telle qu'elle est portée par la hiérarchie épiscopale mais dans une commune façon de vivre ensemble, constituée, sous le blanc manteau des Églises de France, de manières de table, d'habitudes vestimentaires, de conduites sociales. Négativement, ils rejettent les « autres » : ces populations qui ne partagent pas cet éthos-là, les musulmans au premier chef et les élites mondialisées (« apatrides », disait-on dans les années trente)



MUSÉE DOBRÉE, NANTES

qui soutiennent leur installation sur la terre nationale et préparent le « grand remplacement ».

L'ÉVOLUTION DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Rompant avec l'« évolutionnisme optimiste » qu'elle cultivait au cours des Trente Glorieuses, la droite modérée redécouvre aussi, dans les années 1990, l'importance du sol. C'est là la résultante d'un diagnostic d'époque : l'opinion hexagonale, sous l'effet de la pérennisation de la crise économique et de l'affirmation du « communautarisme » musulman, éprouve le sentiment d'un déficit de cohésion qu'on ne peut combler qu'en revivifiant le patrimoine immatériel de la nation. Reste une question : pourquoi convoquer la part religieuse de cet héritage ? Deux raisons ont joué. La première est culturelle. Souvent socialisés dans des familles de tradition catholique, les

Jeanne d'Arc
Miniature issue
du manuscrit
Les vies des
femmes célèbres
d'Antoine Dufour,
1504, Nantes,
musée Dobrée.



D.R.

Basilique de Latran

leaders de la droite modérée sont familiers de ce langage, qu'ils peuvent réactiver au gré des conjonctures. La seconde est politique. Il ne fallait pas laisser au Front national le bénéfice de l'usage d'un lexique susceptible d'exercer sa puissance d'attraction sur une part importante de l'électorat conservateur.

La droite classique avait déjà amorcé le mouvement à la fin des années 1970, comme le montrent les textes d'Alain Griotteray dans *Le Figaro Magazine*. On ne saurait ignorer la part de Philippe de Villiers dans ce retour : sa cinéscénie du Puy du Fou, inaugurée en 1978, propose, à partir du cas vendéen, un discours de la nostalgie qui trouvera son prolongement quelques années plus tard dans des ouvrages de dénonciation de l'« invasion musulmane ». L'évolution s'approfondit au tournant des années 1990-2000, à mesure que s'accroît, sous l'effet des attentats, le tropisme antimusulman de la population française. On pourrait de ce point de vue évoquer Jacques Chirac déclarant en janvier 1996 devant le chapitre de la basilique du

⁸ Voir les positions de Marine Le Pen ou de François Fillon pendant la campagne présidentielle de 2017 : ils se sont opposés l'un et l'autre à l'euthanasie et à l'ouverture de la procréation médicalement assistée aux couples de femmes et aux femmes seules.

Latran : « Mon émotion est faite du souvenir des liens historiques qui, depuis Pépin le Bref et Charlemagne, unissent la nation française à la première Église de la chrétienté. Ici, plus que partout ailleurs, la France se souvient de son titre de « fille aînée de l'Église ». Quelques-uns de ses lieutenants iront plus loin, en proposant de traduire dans le droit cette généalogie. C'est le cas de François Baroin. En 2003, dans un rapport intitulé significativement *Pour une nouvelle laïcité*, remis au Premier ministre de l'époque, le député de l'Aube reprend la question. Trois ans plus tôt, le gouvernement avait refusé que mention soit faite des racines chrétiennes de l'Europe dans la Charte européenne des droits fondamentaux. François Baroin, alors que l'Union européenne discute désormais de sa future Constitution, défend la position inverse tout en appelant dans le même texte à interdire les signes religieux à l'école publique : « Une référence à l'héritage religieux de l'Europe, pour peu qu'elle n'exclue pas d'autres formes de pensée ou d'héritages culturels, ne serait pas injustifiée ».

Le président Nicolas Sarkozy est une figure plus centrale encore. Ses discours se sont organisés au cours de son mandat présidentiel (2007-2012) selon la dialectique de l'identité et de l'intégration. Identité ? L'allocution prononcée au palais du Latran en décembre 2007 en trace ainsi les contours : « Les racines de la France sont essentiellement chrétiennes. J'assume pleinement le passé de la France et ce lien particulier qui a si longtemps uni notre nation à l'Église ». Intégration ? Le rappel de la substance française s'accompagne d'une injonction faite

aux musulmans, notamment pendant le « Grand débat sur l'identité nationale » : ils doivent apprendre à ne pas troubler la manière propre aux Français d'habiter le monde. Nicolas Sarkozy l'a écrit ainsi en décembre 2009 dans une tribune publiée par *Le Monde*, quelques jours après que les Suisses ont par référendum proscrit les minarets : « Les peuples d'Europe ne veulent pas que leur cadre de vie, leur mode de pensée et de relations sociales soient dénaturés ». Faut-il préciser que cette évocation de l'héritage chrétien ne débouche pas sur une adhésion sans reste à la doctrine sociale de l'Église : à rebours de ses déterminations, Nicolas Sarkozy aura défendu une politique restrictive en matière d'immigration, une politique gallicane en matière de laïcité, une politique libérale en matière de mœurs. Ce récit généalogique n'a pas été remisé : soutenu par le succès des livres de Philippe de Villiers comme *Les cloches sonneront-elles encore demain ?*, publié en 2016, ou de ceux d'Éric Zemmour comme *Le suicide français* en 2014, il a hanté les discours de Laurent Wauquiez, à la tête des Républicains. Son livre *Europe : Il faut tout changer*, édité en 2014, dans lequel il dénonce la timidité de Jacques Chirac qui s'était joint à Lionel Jospin pour refuser la mention des « racines chrétiennes de l'Europe » dans la Charte européenne, en donne une forte illustration, comme d'ailleurs ses déclarations en faveur de l'apposition de « symboles judéo-chrétiens » sur les billets de banque européens.

N'y a-t-il donc aucune différence entre la droite modérée et la droite extrême dans cet usage du référent chrétien ? La première se montre

moins critique que la seconde à l'égard de l'Union européenne ; elle défend bien davantage les libertés publiques et invoque le judéo-christianisme (et non seulement le christianisme). Les deux camps se rejoignent cependant par des traits communs. D'une part, ils s'adosent à une définition culturaliste de la nation : le vivre ensemble doit s'agencer autour d'un socle commun de pratiques sociales (manières de table, façons de se vêtir, modèles de relations femmes/hommes) qu'on rapporte dans les deux cas à une origine chrétienne postulée plus que démontrée. D'autre part, ils se retrouvent dans une définition juridictionnaliste de la laïcité : leur dessein est bien, souvent avec le soutien du courant néo-républicain, de rappeler à l'ordre les minorités (musulmanes) qui refuseraient de faire droit aux exigences du « commun ». Ces rapprochements doctrinaux expliquent les rapprochements pratiques qui semblent aujourd'hui se dessiner. On peut comprendre en tout cas pourquoi la hiérarchie catholique, qui a depuis Jean-Paul II réactivé la thématique des « racines chrétiennes de l'Europe », se montre peu encline à valider ce type d'usage des héritages religieux : même s'il fonde un certain rapprochement avec l'éthique familialiste de l'Église⁸, il lui semble, comme au temps de Maurras, induire une instrumentalisation de la culture catholique, en rupture avec l'interprétation authentique de l'Évangile dont elle revendique le monopole.

SEULEMENT LES DROITES ?

On s'est ici arrêté sur les recompositions venues de la droite. Sans doute faudrait-il ouvrir l'investigation



MONDIALISATION.CA

Notre-Dame de Paris en feu

également sur celles engagées par le centre ou la gauche. D'Alain Juppé à Benoît Hamon, en passant par Emmanuel Macron ou Bernard Cazeneuve, on s'abrite volontiers également derrière le discours des « racines chrétiennes de la France », sans vouloir revenir cependant sur les équilibres de l'ordre constitutionnel libéral. La réaction de tous ces acteurs politiques devant l'incendie de Notre-Dame de Paris signale bien cette adhésion partagée à l'idée d'une intrication de la culture française et de son passé chrétien. Jean-Luc Mélenchon lui-même, qui se présente pourtant habituellement comme le défenseur de l'exigence laïque, illustre bien ce tournant « christiano-phile » : « Notre-Dame est un message universel. Le peuple de France ne s'y est pas trompé. Toutes ses grandes heures y ont transité. Des premiers États généraux à la victoire sur les nazis la nef a accueilli toutes nos clameurs libératrices. Je me dis qu'elle ne brûlera jamais tout à fait. Il en restera toujours un morceau qu'un être humain voudra continuer vers le ciel »⁹.

Comment analyser cette expansion du discours de l'identité chrétienne, qui va même jusqu'à

toucher aujourd'hui le juge administratif lorsqu'il autorise, sous certaines conditions, l'installation de crèches de la nativité sur la voie publique en raison de leur épaisseur culturelle ? Elle est sans doute le produit d'un certain esprit du temps, celui d'une ultramodernité qui, afin de faire pièce aux incohérences sociales nées de l'incertitude engendrée par l'individualisation et la globalisation de nos conditions d'existence, s'efforce de reconstituer une forme d'unité en recomposant le lien social autour d'un imaginaire de l'enracinement. Le succès des œuvres de Hannah Arendt ou de Simone Weil témoigne de cette transformation : en sa première figure, la modernité nous incitait à nous projeter dans l'avenir ; en sa version présente, elle nous incline bien plutôt à retrouver une mémoire. ☉

⁹ Notre cathédrale commune, blog du 15 avril 2019.